

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 9 février 1906, M. Jules René, Comte de Lamotte d'Allogny, Chef de la Maison de S. A. S. le Prince, est autorisé à accepter et à porter la Grand-Croix de l'Ordre de N.-D. de la Conception de Villa Viçosa, qui lui a été conférée par S. M. le Roi de Portugal.

Par Ordonnance du même jour, M. Georges Fillhard, ancien trésorier du Comité de bienfaisance de la Colonie Française de Monaco, est autorisé à porter la Médaille d'argent de la Mutualité, qui lui a été accordée par S. Exc. le Président de la République Française.

Par Ordonnance du 16 février 1906, M. Alexandre Noghès, Receveur des Finances, est nommé Trésorier Général des Finances.

Par Ordonnance du même jour, M. Charles Palmaro, Receveur stagiaire des Domaines, est nommé Receveur des Domaines.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

S. A. S. le Prince a reçu les visites de Leurs Altesses Royales le Prince des Asturies et le Prince Eugène de Suède.

S. A. S. le Prince a rendu visite, aujourd'hui mardi, à S. M. le Roi des Belges, en rade de Villefranche.

A la cathédrale de Monaco, une fort belle audition de musique religieuse a été honorée, mercredi dernier, de la présence de S. A. S. le Prince Albert 1^{er} et de LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Albert de Belgique qui ont été reçus par S. G. M^{re} du Cured. S. Exc. M. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt, ainsi que l'élite des notabilités de la Principauté, assistaient à cette audition qui a été donnée par la Maîtrise sous l'excellente direction de M. l'abbé Perruchot, maître de chapelle, et au cours de laquelle l'illustre maître français M. Camille Saint-Saëns, de l'Institut, a bien voulu se mettre à l'orgue où il a improvisé plusieurs morceaux d'une admirable et impressionnante composition.

Cette année encore, le Meeting des canots-automobiles de Monaco commencera avec éclat la saison sportive du littoral. On s'en préoccupe

beaucoup déjà dans le monde des constructeurs de moteurs et d'embarcations, ainsi que dans toute la presse sportive de Paris et de l'étranger. Nous lisons, à ce sujet, dans un des derniers numéros des *Sports*, ces intéressantes appréciations qui témoignent une fois de plus de l'importance de notre meeting annuel :

On s'est étendu assez volontiers, en ces derniers temps, sur ce que l'on a appelé le lent développement du yachting automobile. En parcourant la liste des engagements pour le prochain meeting de Monaco, où les concurrents sont nombreux dans toutes les catégories — racers et cruisers — on se demande si réellement cette évolution du canot automobile est aussi lente qu'on veut bien le dire.

Jamais, en effet, le meeting monégasque ne s'est présenté sous des auspices aussi brillants : car la qualité, la quantité des concurrents lui assurent, cette année, un relief tout particulier.

Tous les grands chantiers de constructions navales, français et étrangers, toutes les grandes marques de moteurs seront représentés à l'exposition et aux courses de l'International Sporting Club de Monaco.

Au nombre des compétiteurs les plus sérieux et les plus sérieusement préparés figurent les Italiens. L'industrie du canot à moteur suit, en Italie, un développement parallèle à celui de l'industrie de la voiture automobile. Les Italiens, qui courent toutes les épreuves internationales, construisent, pour Monaco, des racers sur lesquels ils comptent beaucoup. Les usines Itala et F. I. A. T. seront représentées par des unités très puissantes.

Les épreuves en mer devant être nombreuses en 1906 — la saison débute par le meeting de Monaco et le raid de la Riviera — on s'est attaché à donner aux coques, même à celles des bateaux de course, une résistance que l'on avait un peu trop négligée les années précédentes.

D'une manière générale, la construction s'est appliquée à faire des canots susceptibles de fournir une carrière sportive. L'an passé, le meeting monégasque avait un peu clairsemé les rangs des concurrents. Il servit d'enseignement et, naturellement, on n'en tint pas compte. D'où l'épopée Alger-Toulon qui fit plus de tort que de bien au yachting automobile.

L'International Sporting Club de Monaco, dont les libéralités augmentent en importance d'une année à l'autre, permet au yachting automobile d'ouvrir la saison par un meeting retentissant.

Cette année, on courra à Monaco pour la dernière fois sous l'ancien règlement. La nouvelle jauge guette les yachtsmen. On verra par la suite, en comparant les résultats des courses monégasques avec ceux fournis par la réglementation nouvelle, si cette dernière doit apporter à la construction les bienfaits que le Congrès lui a prédits.

Nous rappelons que samedi prochain 24 février, aura lieu au Casino de Monte Carlo, avec le généreux concours de l'Administration de la Société des Bains de Mer, la fête annuelle de charité du Comité de bienfaisance de la Colonie française. Les dons en espèces et en objets de valeur continuent à affluer et assurent un exceptionnel succès à cette magnifique soirée de gala qui sera honorée de la présence de S. A. S. le Prince Albert, et dont le programme artistique est véritablement somptueux. La création de l'*Ancêtre*, la nouvelle œuvre lyrique de M. Camille Saint-Saëns, montée à cette occasion sous la direction du maître avec un soin particulier et une interprétation d'élite, constitue en effet un événement d'une importance capitale dans le monde des Arts et va ajouter une nouvelle page glorieuse aux annales du théâtre de Monte Carlo.

A la Société des Régates on s'occupe activement à préparer le programme et l'organisation de nos

courses annuelles de yachting qui auront lieu du 25 au 31 mars prochain. D'ores et déjà, le nombre des journées de régates à Monaco est fixé à sept, au lieu de cinq comme les années précédentes.

On attend incessamment l'arrivée du *Côte d'Azur*, un joli petit voilier que notre Société des Régates a spécialement commandé à MM. Castaguta et C^{ie}, de Voltri, comme « defender » de la Coupe du Sporting Club. L'ancien vainqueur de cette coupe, *Yetta*, à M. J. Vatrican, prendra également part à cette palpitante épreuve qui sera une des principales du programme très prochainement publié.

Après une bonne traversée de Marseille à Monaco, faite sous les ordres de M. le commandant Carr, le steam-yacht *Princesse-Alice* est rentré, hier matin, dans notre port où il a pris son mouillage habituel.

Lors de sa dernière assemblée générale, le Comité de bienfaisance de la Colonie française de Monaco avait adopté le principe de la création d'un asile de vieillards français dans la Principauté. Par l'intermédiaire de M^e Micol, avocat à Nice, un généreux anonyme vient de faire remettre à M. Léon Dhommée, consul de France, une somme de 4,000 francs, en exprimant le désir que cette somme soit employée à la fondation projetée.

La série des auditions des grands virtuoses s'est continuée jeudi dernier avec M. Sechiari, lequel s'est fait entendre dans la *Symphonie Espagnole* de Lalo, le *Prélude en mi* de Bach et la *Berceuse* de Chansarel. Le succès de M. Sechiari a été très vif, et nos dilettantes ont hautement apprécié le style élégant et sûr du jeune virtuose, qui possède en outre une sonorité moelleuse et pleine de charme.

Les œuvres symphoniques signées Goldmark, Lassen, le *Mephisto-Walzer* de Liszt et les délicieux *Murmures de la Forêt* de Wagner achevaient de donner de l'attrait à ce concert.

La séance de jeudi prochain mérite d'être signalée, car les amateurs d'art auront la bonne fortune exceptionnelle d'entendre le maître Camille Saint-Saëns dans le *Concerto en mi bémol* de Beethoven et dans *Africa*. Tout le monde sait que M. Saint-Saëns est non seulement une des gloires de l'école française, mais encore un admirable exécutant. C'est assez dire le grand intérêt que présentera cette audition.

C'est après-demain jeudi, 22 février, que commenceront, sur les *Courts* de Monte Carlo (dans l'enceinte de l'Exposition des canots-automobiles remarquablement aménagée à cet effet), les grands concours annuels internationaux de Lawn-Tennis.

Dans ses audiences des 15 et 16 février 1906, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Allier, Gaston-Honoré, né à Varennes (Loiret) le 27 février 1879, chauffeur-mécanicien, demeu-

rant à Nice, 200 francs d'amende, pour infraction aux Ordonnances sur les voitures automobiles;

Kousnetzoff, Nicolas, né à Moscou (Russie) le 17 novembre 1878, rentier, demeurant à Nice, 100 francs d'amende (par défaut), pour infraction aux Ordonnances sur les voitures automobiles;

Eremiescu, Aspasia, dite « Alvarez Carmencita », née à Buckarest (Roumanie) le 13 juillet 1874, artiste-chorégraphique, demeurant à Monaco, 25 francs d'amende, pour infraction à la police des chemins de fer;

Guerbert, Eugène-Charles-Victor, né à Lauenneville-devant-Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 12 janvier 1888, verrier, sans domicile fixe, huit jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Janin, Joseph-Vincent, né à Roanne (Loire) le 7 mars 1886, corroyeur, sans domicile fixe, vingt jours de prison et 32 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion (avec récidive);

Blanc, Louis-Emile, né à Pragelato (Italie) le 18 mars 1868, garçon d'office, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion, et 1 franc d'amende, pour ivresse manifeste;

Chiabaut, André-Paulin, né à Peillon (Alpes-Maritimes) le 25 mai 1868, cultivateur, demeurant à Saint-Laurent-d'Eze, douze jours de prison et 16 francs d'amende (par défaut), pour ivrognerie;

Dauzat, Ferdinand, né à Thiers (Puy-de-Dôme) le 18 décembre 1859, charcutier, sans domicile fixe, un mois de prison et 32 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion (avec la circonstance de récidive) et mendicité.

Jeudi 22 février 1906, à 2 heures et demie

14^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de

M. CAMILLE SAINT-SAËNS

<i>Andromaque</i> , ouverture.....	Saint-Saëns.
(Musique pour la tragédie de Racine).	
Prélude du <i>Déluge</i>	Id.
Solo par M. CORSANEGO.	
<i>Africa</i> , fantaisie pour piano et orchestre..	Id.
L'AUTEUR.	
Air de ballet de <i>Parysatis</i>	Id.
Ouverture d' <i>Iphigénie en Aulide</i>	Gluck.
<i>Concerto en Mi bémol</i> , pour piano et orchestre.	Beethoven.
M. C. SAINT-SAËNS.	
<i>Les Préludes</i> , poème symphonique.....	Liszt.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 59 tireurs ont pris part au *Prix de l'Hôtel de Paris* (handicap). MM. Spetchinsky (24 m.) et J. Demonts (24 m. 3/4), tuant 7 sur 7, partagent les deux premières places; M. Chase (25 m. 1/2), tuant 6 sur 7, troisième.

La poule a été gagnée par MM. Thomas, Roberts, marquis de Longueil.

Mercredi, 89 tireurs ont pris part au *Prix de Beaulieu* (handicap). MM. Langhendonck (20 m.), Carter (25 m. 1/2), comte Erdody (20 m.), marquis de Longueil (26 m. 1/4) et Blake (20 m.), partagent les quatre premières places.

58 tireurs ont pris part, jeudi, au *Prix du Grand-Hôtel* (série), gagné par M. Hall, tuant 6 sur 6. MM. Moncorgé et Haydon, tuant 5 sur 6, partagent les deuxième et troisième places.

La poule a été gagnée par MM. Castadère et Erskine.

Vendredi, 61 tireurs ont pris part au *Prix des Œillets* (handicap), gagné par M. Grieg (27 m. 1/2), tuant 6 sur 6; MM. Erskine (24 m.) et Piccaluga (24 m. 3/4), tuant 6 sur 8, partagent les deuxième et troisième places.

Le *Prix de l'Hôtel Métropole* (handicap) a réuni, samedi, 50 tireurs. MM. Van der Heyden (24 mètres 3/4) et J. Demonts (25 m. 1/2), tuant 9 sur 9, partagent les deux premières places; MM. Ducourneau (20 m.) et Merton (20 m.), tuant 9 sur 10, partagent la troisième place.

La poule a été gagnée par MM. le baron Von Schickfus, Padovani, Gaston Moeremans.

Hier, le *Prix de Roquebrune* (27 m.) a réuni 54 tireurs. MM. le marquis de la Scala, Van der Heyden et Galfon, tuant 11 sur 11, partagent les trois premières places.

Mercredi 21 février. — *Prix O'Brien* (hand.), 3,000 fr.

Vendredi 21 février. — *Prix du Mont-Agel* (handicap), 1,000 francs

Lundi 26 février. — *Prix de la Condamine* (handicap), 1,000 francs.

Mercredi 28 février. — *Prix de Menton* (distance fixe), 3,000 francs.

Vendredi 2 mars. — *Prix de Garavan* (hand.), 1,000 fr.

Lundi 5 mars. — *Prix de la Turbie* (distance fixe), 1,000 francs.

Mercredi 7 mars. — *Prix de Laghet* (hand.), 3,000 fr.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

LE ROI DE LAHORE, opéra en 3 actes et 7 tableaux, poème de LOUIS GALLET, musique de M. Massenet.

Distribution : Alim, M. ROUSSELIÈRE ; Scindia, M. RENAUD ; TIMOUR, M. ANANIAN ; Indra, M. LEQUIEN ; Sita, M^{me} FARRAR ; Kaled, M^{me} VERNA.

Orchestre sous la direction de M. Léon JEHIN ; — chef des chœurs, M. VIALET ; maître de ballet, M. SARACCO.

Décor de M. Visconti ; décors lumineux de M. Eugène Frey ; chef ingénieur machiniste, M. Kranich ; — costumes des Maisons Pascaud et Roize.

Depuis bientôt trente ans popularisé, cet opéra n'a cessé de réjouir les foules ferventes de haute et belle musique. C'est dire qu'il serait superflu d'analyser une œuvre dont tout le monde a pu déjà apprécier la riche mélodie, la savante disposition des rythmes et l'éclatante variété de l'instrumentation. Mais à tout seigneur tout honneur, et rien n'est plus agréable pour nous que d'en enregistrer chaque nouveau succès et de nous en représenter les merveilles, après chaque reprise.

Comme Auber dans *l'Enfant prodigue* et Halévy dans *Jagarita l'indienne*, M. Massenet s'est inspiré de l'Orient en écrivant son *Roi de Lahore*.

Sa vigoureuse partition met en relief les tableaux les plus poétiques d'une légende indienne : — Alim, roi de Lahore, aime Sita, jeune prêtresse qu'il voit, le soir, au temple. Il a un rival dans son ministre Scindia, qui, se voyant repoussé par la jeune fille, la dénonce d'un sacrilège qui est puni par la mort. Mais le roi en obtient du grand prêtre le pardon et la main, au moment où il se prépare à combattre le sultan Mahmoud qui vient, à la tête de ses troupes, envahir Lahore.

Scindia jure de se venger.

Au second acte, les deux armées se battent. Scindia, dans la mêlée, frappe le roi qui meurt de sa blessure. Au troisième acte, le rideau se lève sur le paradis d'Indra, où Alim, malgré les félicités célestes, ne songe qu'à sa bien-aimée. Il supplie Indra de le faire revivre sous quelque condition que ce soit. Le dieu lui permet de retourner à la vie terrestre, à la condition qu'il mourra le jour où Sita sera morte elle-même. Au quatrième acte, Scindia a succédé à Alim. Il veut épouser la prêtresse, malgré elle, malgré tout. On l'amène au palais. Alim se montre. On ne veut point le reconnaître. Il est traité d'imposteur. Sa vie serait en danger, sans la protection du grand prêtre qui le déclare atteint de folie.

Au dernier acte, Sita, pour échapper à Scindia, se réfugie au temple. Alim l'y rejoint. Mais Scindia survient et surprend les deux amants. La prêtresse se poignarde, entraînant, dans sa mort, la mort d'Alim.

L'action s'achève par une apothéose, où l'on voit les deux amants enlacés s'élever au séjour des bienheureux.

Le Roi de Lahore est peut-être un exemple des plus sublimes de la musique d'action, émanant d'un art de sincérité, d'émotion et de logique à la fois. Et c'est une œuvre caractérisée, avant tout, par la ma-

gistrable facture de l'orchestre et par la puissance de la passion.

Vraiment un souffle de l'Orient rêveur et mystérieux passe au-dessus du drame commenté par une symphonie descriptive de toute beauté.

Le génie du musicien se révèle entièrement dans un orchestre plein d'effets ingénieux, dans les savants procédés d'instrumentation et d'harmonie, qui rattachent cet opéra à la grande école française.

M. Massenet, dans le *Roi de Lahore*, ne se contente pas de nous émouvoir, il peint et il nous fait rêver. Styliste des plus purs, il a de plus le charme intense et la chaleur communicative d'un profond sentiment artistique.

Tout a été dit sur ce maître merveilleux, qui est un peintre musical en pleine possession de la scène et du mouvement théâtral ; mais ce que nous tenons à constater une fois de plus, c'est la vie qu'il sait donner à ses personnages, dans leurs plus divers contrastes, en y faisant vibrer toute la gamme des sensations humaines. Son imagination heureuse se manifeste dans ses chœurs traités avec une rare entente de l'effet, dans ses récitatifs éloquentes, dans ses airs délicieusement mélodiques.

Des pages admirables, comme le récitatif du Grand Prêtre et de Scindia, le chœur des prêtresses, le duo de Sita et Alim et le dramatique finale, au premier acte, éclairent déjà l'action du drame de façon à éveiller tout de suite l'intérêt de l'auditoire.

Bornons-nous à citer, en outre, le chant des femmes, au second acte : *C'est le soir*, d'une berçante sérénité ; le duo d'amour de Sita et d'Alim ; la marche céleste et les airs de ballet des Apsaras ; toute la scène colorée de l'incantation : *Qu'il soit lui, qu'il ne soit plus lui*, d'une ravissante sonorité, au troisième acte ; puis l'air d'Alim, l'exquise cantilène de Scindia, *Promesse de mon avenir*, et le finale du quatrième acte : *C'est un Dieu qui t'inspire*. Enfin, après un entr'acte délicieux, l'air poétique de Sita, *De ma douleur que la mort me délivre* et le dernier duo d'adieu qu'elle chante avec Alim.

Le chef-d'œuvre de Massenet a été, pour M^{me} Farrar et M. Renaud, l'occasion d'un nouveau triomphe. Le public les a, en effet, littéralement acclamés d'acte en acte.

M^{me} Farrar, qui tenait le rôle de Sita, est une comédienne parfaite et une chanteuse à la voix pure, très agréablement timbrée et très souple. Au cours de tout le spectacle, elle a fait preuve d'une virtuosité sans égale.

M. Renaud personnifiait Scindia. Il serait difficile de mieux composer ce rôle. L'incomparable baryton, doublé d'un incomparable tragédien, que les habitués de la salle Garnier ont eu déjà maintes fois le plaisir d'entendre, est toujours le même merveilleux artiste qui sait donner une intensité de vie saisissante à chaque personnage dont il étudie à fond le caractère psychologique. Le charme de sa voix a soulevé la salle, lorsqu'il a chanté, avec un admirable élan de passion le célèbre arioso du quatrième acte, qu'il a dû bisser.

Avec l'excellent ténor Rousselière, les protagonistes du *Roi de Lahore* étaient on ne peut mieux choisis.

M. Rousselière, qui prête son jeu de savant comédien et sa belle voix au rôle d'Alim, y a remporté un vif succès personnel.

M^{me} Verna (Kaled) et MM. Ananian et Lequien (Timour, Indra) complétaient une interprétation de tout premier ordre.

Félicitons chaleureusement aussi les délicieuses artistes de la chorégraphie. Dans les ravissantes danses qui agrémentent le séjour des bienheureux, M^{lles} Zambelli, Mata-Haris (une véritable indoue) et Salle, entourées de M^{lles} Bertrand, Cavini, Charbonnel, Fabris et du corps de ballet, ont obtenu un vif succès.

Les chœurs, dont le rôle est très important, ont joint à l'effet de puissante émotion produit par la musique, la parfaite exécution de leurs ensembles.

L'orchestre, sous la conduite de son érudit chef, M. Léon Jehin, a interprété de magistrale façon l'œuvre de Massenet.

La mise en scène fut d'une beauté absolue et d'une éblouissante richesse. Les décors de M. Visconti, dont la magnificence artistique était mise en relief par les surprenantes projections lumineuses de M. Eugène Frey, ont été l'objet d'appréciations enthousiastes.

Le plus grand succès a répondu, comme on voit, à l'attente générale. Aussi sommes-nous heureux d'adresser nos plus vifs compliments à la direction.

Ce spectacle triomphal était honoré de la présence de S. A. S. le Prince de Monaco.

Fernand PLATY.

Lettre de Paris

Paris, 18 Février 1906.

Selon l'ordre et la marche qui avaient été prévus par le protocole et favorisée par une assez belle journée d'hiver, la transmission des pouvoirs présidentiels vient de s'effectuer dans le plus grand calme. M. Emile Loubet, président sortant, et son digne successeur M. Armand Fallières ont échangé à cette occasion les paroles les plus cordiales; l'un et l'autre ont été chaleureusement acclamés à leur passage dans les rues de Paris, le nouveau Président de la République ayant tenu à accompagner lui-même son prédécesseur jusqu'à sa nouvelle demeure de la rue Dante.

La veille de la transmission des pouvoirs, M. Emile Loubet avait solennellement reçu les adieux du Corps diplomatique, et c'est en ces termes éloquents que, parlant comme doyen des représentants des pays accrédités auprès du Gouvernement français, S. Exc. M. le comte Torruelli a prononcé l'allocution suivante :

« Monsieur le Président,

Le corps diplomatique vous sait gré d'avoir bien voulu accéder à son désir, en le recevant aujourd'hui en audience de congé.

« Il tient à vous dire l'agréable et inaltérable souvenir qu'il gardera, non seulement de l'affabilité constante qu'il a trouvée auprès de vous, mais aussi de votre concours dans l'œuvre que nous poursuivons de rendre de plus en plus intimes et sûres les relations de notre pays avec le vôtre.

« A travers le septennat qui va finir, quelques-uns d'entre eux eurent l'heur de vous accompagner pas à pas, avec le vif intérêt que le noble et beau pays de France inspire. Mais tous nous connaissons la persévérance et l'énergie déployées par vous dans la marche vers l'idéal politique hautement professé le jour où, presque au début de votre mandat, vous aviez plaisir à proclamer en présence des représentants du monde entier que tous les gouvernements rendaient hommage à la loi supérieure de la solidarité. Personne de nous n'a oublié que, dans la nécessité, qui paraît chaque jour plus pressante, de se conformer à cet idéal, vous avez entrevu le triomphe de la souveraineté du droit, qui imposerait dans l'avenir le règlement amiable des conflits internationaux et l'affermissement de la paix.

« L'affirmation incessante de cette pensée généreuse, qui a si souvent retenti dans vos discours, n'a pas été une vaine promesse. Vos actes s'y sont conformés.

« En ce moment, la plupart de nous retrouvent certainement dans leur mémoire des circonstances où, sous la poussée de ces idées, les relations de son pays avec le vôtre ont reçu un heureux et fécond développement.

« Il ne m'appartient pas de les énoncer.

« Je ne crois pas toutefois abuser du privilège de vous adresser la parole si, en ma qualité de représentant de l'Italie, je me souviens à mon tour que votre nom restera indissolublement lié à des faits historiques inoubliables pour les Italiens.

« Mais nous avons, mes illustres collègues et moi, un terrain commun, sur lequel je me hâte de rentrer, en témoignant de votre infatigable apostolat pour le développement des œuvres d'assistance, de mutualité et de prévoyance. Vous en constatez déjà le merveilleux élan, en prenant possession de votre haute fonction; néanmoins, votre esprit n'a jamais été en repos, car, en toute circonstance, par l'autorité de votre parole chaude et persuasive, vous avez poursuivi le mal moral avec la même intensité que le mal physique.

« C'est par le groupement des efforts, des intelligences supérieures de tous les pays que se produit, vous l'avez dit, cette conscience morale universelle qui, seule, a la vision de la forme la plus élevée du beau. A ce groupement, vous avez apporté une large coopération, soutenu par une foi vivace dans le progrès. Vous avez été un artisan attentif et vigoureux de l'harmonie de l'univers, qui, de même que dans le monde physique et économique, ramène toujours, dans le monde moral, l'équilibre des grandes forces vitales de l'humanité.

« Par ce labeur, vous avez pensé avoir acquis le droit à un repos bien mérité, dans lequel tous nos vœux vous accompagnent. »

Le Président de la République a répondu en ces termes :

« Monsieur l'Ambassadeur,

« Les paroles que Votre Excellence vient de m'adresser me touchent profondément.

« Par cette démarche spontanée, le corps diplomatique va au-devant d'un de mes vœux les plus chers, car il

m'offre ainsi l'occasion de lui témoigner le vif et reconnaissant souvenir que j'emporte de nos relations.

« Au cours des sept années pendant lesquelles j'ai eu l'insigne honneur de présider la République française, j'ai toujours trouvé en vous, messieurs, le plus haut sentiment de votre mission, la conscience des grandes responsabilités morales qui incombent à ceux qui parlent au nom de leur patrie. Cette conception correspondait trop bien à la mienne pour qu'une parfaite confiance, j'oserais dire une amicale confiance, ne s'établît pas entre nous. Maintes fois, conversant avec l'un de vous, j'ai apprécié ce que peuvent la droiture des intentions et l'élevation de la pensée pour le règlement des différends internationaux.

« C'est avec raison, Monsieur l'Ambassadeur, que vous avez insisté sur l'autorité croissante qu'acquiert, dans la vie des peuples, les idées de droit et de solidarité. Et quand vous avez rappelé que, sous ma présidence, ces nobles idées ont fait entrevoir des progrès nouveaux, que nous nous sommes efforcés d'y conformer nos actes, que la plupart d'entre vous retrouvent dans leur mémoire des circonstances où les relations de leur pays avec le nôtre en ont reçu un heureux et fécond développement, votre attestation éloquente m'est allée au cœur.

« Je remercie le corps diplomatique d'un si précieux témoignage et je l'assure de ma gratitude. »

A son tour, le nouveau Président de la République, M. Armand Fallières, recevra aujourd'hui le corps diplomatique en audience solennelle. L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Astre invisible découvert par la photographie. — Le dixième satellite de Saturne, découvert l'année dernière, par M. William H. Pickering, à l'Observatoire de Harvard College, sur des plaques photographiques, est le plus faible des astres connus. Sa grandeur est 17,5. Il est invisible à l'œil humain pour les plus puissants instruments tels que les grands équatoriaux des observatoires de Lick et Yerkes, et le restera jusqu'à la construction d'instruments plus perçants. C'est donc là un *astre invisible*, connu seulement par la photographie, par les lignes qu'il a tracées sur les clichés et qui ont permis de calculer son orbite. Sa distance à Saturne est de 1,457,000 kilomètres. Il a reçu le nom de *Thémis*, l'une des sœurs de Saturne.

Son éclat peut être comparé à celui d'une bille de 25 millimètres de diamètre, éloignée à 5,000 kilomètres, réfléchissant la lumière du soleil. Son diamètre réel doit être d'environ 60 kilomètres, et celui de Phœbé (le 9^e satellite) de 67.

L'éclat de Thémis ne paraît pas varier. Celui de Phœbé, au contraire, varie entre 16,5 et 18,0, son éclat moyen étant de 17,2.

Les taches solaires vues à l'œil nu. — Une expérience facile à faire aux époques de maximum des taches solaires est de recevoir l'image du Soleil sur une feuille de papier, soit en se servant des interstices accidentels de la fermeture d'un volet, à travers lesquels filtre un filet de lumière, soit en se servant des ouvertures de feuillage sous une allée de parc ou dans un bois. Ces interstices et ouvertures donnent naissance à de véritables projections du disque solaire et, comme on le constate facilement, les images sont rondes. Pendant les éclipses, ce sont des croissants.

Au mois de juillet dernier, à l'Observatoire de Juvisy, M. Flammarion a montré à ses visiteurs, dans les allées du parc, sur une feuille de papier simplement tenue à la main, la belle tache solaire qui est passée au méridien central le 15. On la distinguait parfaitement, de même que dans les projections produites par les interstices de la fermeture d'un volet. Son déplacement, dû à la rotation solaire, pouvait être suivi de jour en jour. La même tache, revenue au bord oriental le dimanche 6 août, a été visible, dans les mêmes conditions, à partir du 9. Ce jour-là et le 10, on distinguait même deux taches, la précédente suffisamment éloignée du bord, et une autre qui était passée au méridien vers le 6. Il est nécessaire, pour obtenir quelque netteté, que le disque de projection soit isolé, sans superposition d'autres disques.

Celluloïd ininflammable. — On sait qu'à bien des reprises déjà on a tenté d'incorporer au celluloïd diverses substances dans le but de le rendre ininflammable. A la suite de nouveaux essais, M. P. Germain vient de prendre un brevet relatif à cette question, et qui peut être résumé comme il suit :

On introduit, dans la masse de la matière, au moment

où elle est le plus fluide, une quantité convenable d'un sel, tel que le phosphate, le bicarbonate d'ammoniaque, le bicarbonate de magnésium et autres analogues, ayant la propriété, sous l'action de la flamme, de céder une grande quantité de gaz impropres à la combustion même spontanée du celluloïd.

Il est important de n'introduire le sel voulu qu'après que toutes les opérations où il est fait usage de chaleur sont terminées.

La méthode de traitement du celluloïd convenant le mieux pour l'obtention de l'ininflammabilité est celle qui consiste à lui faire subir toutes les manipulations à froid, en le ramollissant par l'action d'un solvant tel que l'huile d'acétone, qu'on peut facilement récupérer, à froid, soit par l'action du vide, soit par l'absorption par l'eau ou une dissolution du sel procurant l'ininflammabilité. On exerce la compression voulue sur la pâte ferme de celluloïd en vue de donner de la dureté et de l'homogénéité à celui-ci.

On peut rendre ininflammables toutes les plaques d'épaisseurs diverses qui permettent de fabriquer les objets en celluloïd.

Les feuilles minces et poreuses peuvent être rendues ininflammables par une immersion prolongée dans une dissolution d'un des sels ci-dessus indiqués et par un trempage dans l'huile d'acétone, ce qui obture les pores, empêche le sel incorporé de se dissoudre dans l'eau où l'on pourrait ultérieurement plonger le celluloïd. On peut rendre poreuses les feuilles minces qui ne le seraient pas en dissolvant partiellement le camphre.

On pourra redonner au celluloïd la transparence qui aurait pu être altérée pendant ces nombreuses manipulations en le plongeant dans une solution sulfurique, nitrique ou toute autre analogue.

VARIÉTÉ

LES LIVRES SCOLAIRES ET LA PÉDAGOGIE

En ces temps de rénovations pédagogiques, il n'est pas malséant de noter que l'on est loin d'avoir encore renouvelé les vieux types de traités à l'usage des classes : arithmétiques, géométries, physiques, etc. Ces sortes de livres ont été longtemps aussi mal, aussi gauchement composés qu'il est possible. Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'en ce sens les efforts de nouveaux auteurs résolus à s'écarter délibérément des routes traditionnelles, commencent à donner un autre aspect et une autre valeur aux « manuels » dont il serait possible aujourd'hui de citer quelques-uns de réellement intéressants, en particulier en sciences naturelles. Mais, dans l'ensemble de la production scolaire, on remarque encore un certain dédain des idées générales, un particularisme étroit et une résistance à tout rajeunissement des matières de l'enseignement.

Le premier reproche à adresser à cette littérature pédagogique, c'est bien, en effet, de craindre à l'excès l'innovation et de garder un respect exagéré pour les formes conventionnelles et les dispositifs didactiques anciens. Aux pages liminaires de toute arithmétique classique, on est depuis longtemps habitué à voir apparaître la théorie de la numération écrite et parlée, dans l'abstraite dignité d'un style de logicien, immuable comme un texte saint. Pourquoi ne pas la remplacer par des aperçus plus vivants, où la routinière tradition céderait place à quelques considérations psychologiques, évolutives. De temps immémorial, la géométrie reste fidèle à sa division en géométrie dans le plan et dans l'espace et à sa subdivision en huit livres. Mais qu'est-ce que la géométrie plane? Pourquoi ce nombre de livres? La réponse à ces questions ne se trouve guère dans un traité. On pourrait dire de même de la physique.

Tous les traités envisagent comme un absolu leur science particulière sans souci aucun de la situer à sa place dans l'édifice entier de la science qui ne cesse de grandir, sans souci de la rattacher aux disciplines connexes. On croirait qu'il y a encore une géométrie, une arithmétique, une physique, une chimie, toutes dans un splendide isolement et se suffisant à elles-mêmes. De longtemps on ne verra aucune trace des recherches les plus élémentaires de chimie physique dans des

manuels scolaires. Quel traité de géométrie fait allusion ou renvoie à un traité d'arithmétique, par exemple? Il s'est réellement formé des genres scientifiques impénétrables les uns aux autres, distincts entre eux comme autrefois, dans l'ancienne rhétorique, l'idylle et l'épopée.

En outre de ces défauts, on est frappé du manque de « tenue » philosophique chez les auteurs qui se chargent de définir, sans se soucier de ce que peut être une définition claire et distincte. Un laconisme prudent supplée à des explications difficiles; et vraiment on est bien avancé sur l'objet d'une science quand on la définit comme on le fait pour la géométrie: « la science des lignes, des surfaces et des volumes. »

Il y aurait justement intérêt à bien exposer aux élèves l'objet et le rôle des différentes sciences; à leur montrer des ensembles, vus de loin et de haut, au lieu de les promener dans les petits sentiers des définitions et des démonstrations. Que dirait-on du mécanicien qui exhiberait à un apprenti cycliste, un jour un guidon, le lendemain des pédales, plus tard des roues et lui apprendrait enfin que ces différentes pièces constituent une bicyclette, au lieu de lui montrer d'emblée la machine entière, en toutes ses parties, roulant sur la route? Cette méthode fragmentaire, analytique à outrance, qui n'indique jamais que des éléments partiels, est celle qui triomphe dans l'enseignement où l'on vit sur cette donnée absolument fautive de la marche du simple au composé, au lieu d'aller, comme le veut l'esprit, du complexe au simple, du tout à ses parties.

Et il serait encore plus utile de faire comprendre aux élèves l'évolution des sciences, à leur montrer par exemple la chimie sortant des vieux laboratoires de l'alchimie, la géométrie naissant aux champs hindoux de l'antique arpentage et perfectionnée au cours des âges, par un Euclide, un Pascal, un Leibniz. Il y a des gens, en effet, qui croient que les théorèmes de géométrie, qui constituent les traités scolaires, ont été connus de tout temps. Berthelot ne parle-t-il pas d'un professeur qui affirmait que toutes les lois de la physique étaient définitivement trouvées et pour toujours? Il faut bien persuader les élèves de la valeur de cette notion, que la science est toujours en marche, en un perpétuel devenir, et que toutes les théories scientifiques ne sont qu'une explication provisoire, la phase actuelle des lointains rêves de nos ancêtres.

Cette notion, l'inauguration de travaux pratiques dans l'enseignement secondaire doit contribuer à la faire pénétrer dans l'esprit des jeunes gens qui reconnaîtront que la science ne s'étudie pas comme un archaïque fossile. Mais il serait nécessaire que l'esprit des manuels scolaires se renouvelât décidément et s'adaptât aux tendances, sinon aux exigences du nouveau programme scientifique.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

Exécution de l'art. 381 du Code de procédure pénale

Par exploit de BLANCHY, huissier, en date du 12 février 1906, enregistré, et dont copie a été déposée au Parquet, conformément à la loi, la nommée **ONESTI, Marie-Madeleine**, née à Felizzano, province d'Alexandrie (Italie), le 30 septembre 1888, domestique, ayant demeuré à Monaco, et actuellement sans domicile ni résidence connus, a été assignée à comparaître personnellement le jeudi quinze mars 1906, à neuf heures du matin, devant le tribunal correctionnel de Monaco, sous prévention d'avoir, à Monaco, le 11 novembre 1905, frauduleusement soustrait une certaine somme d'argent et des bijoux au préjudice des nommées Louise Burcki et Louise Chapelle, veuve Leroi; — fait qui constitue le délit prévu et puni par les articles 377 et 399 du Code pénal.

Pour extrait conforme:

P. l'Avocat Général,

Le Substitut,

PAUL DE VILLENEUVE.

PUBLICATION

en conformité de l'article 50 du Code de commerce

Par acte sous seing privé en date à Monaco du 9 février courant, la Société en nom collectif constituée, entre Monsieur **Léon-Félix Bricoux**, commerçant, artiste-musicien, demeurant à Monaco, et Monsieur **Emile Nauffal**, rentier, aussi demeurant à Monaco, par acte passé devant M^e Eymin, notaire à Monaco, le 12 décembre dernier, enregistré, est dissoute purement et simplement à partir du dit jour.

M. **Bricoux** devenant le seul propriétaire du fonds de commerce dénommé *salle de vente et garde meubles*, ayant fait l'objet de la dite Société, les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition entre ses mains dans la huitaine, à peine de forclusion.

Monaco, le 20 février 1906.

Pour extrait conforme:

Signés: L. BRICOUX.

E. NAUFFAL.

Un double du dit acte de dissolution, dûment enregistré, a été déposé au Greffe pour être transcrit et affiché conformément à la loi.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes:

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix: 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix: 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20. Paris.

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

Maison Colly-Joffredy

(ENTREPOT MONÉGASQUE DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)

3 et 31, Boulevard de l'Ouest — TÉLÉPHONE: 1.41

ON LIVRE A DOMICILE

Le Prix-courant est adressé sur demande.

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

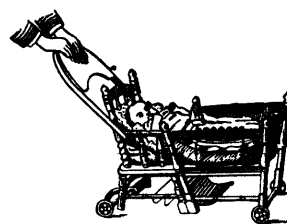
Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Chaises d'Enfants (dernière création)



Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin: Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur: rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 11 au 18 Février 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Villefranche	y. à vap. Farsteck, allem.	Petterson	Sur lest.
Gènes	y. à vap. Cygnet, angl.	Barkham	Id.
Id.	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Wiehr	Passagers.
Newcastle	vap. Alfred-Menzell, all.	Christensen	Houille.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Gènes	goél. Angela-Madre, ital.	Benvenuto	Houille.
St-Tropez	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Vin.
Cannes	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Sable.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Logne	Id.
Id.	b. Léonie, fr.	Carlou	Id.

DÉPARTS du 11 au 18 Février

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	y. à vap. Cygnet, angl.	Barkham	Sur lest.
Id.	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Wiehr	Passagers.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Cannes	b. St-Louis, fr.	Jourdan	Sur lest.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Logne	Id.
Id.	v. Léonie, fr.	Carlou	Id.

Imprimerie de Monaco — 1906

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation): 65 mètres.

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
12	741. »	740.8	740.5	743.1	744. »	5.6	10. »	6.5	7. »	5.2	67				
13	46. »	46.1	46.2	46.5	46.8	7.2	9.5	8.6	7.8	6.7	65	Est léger.	Pluvieux.		
14	47. »	47.5	48.2	50. »	51.5	6.5	8.8	8.9	8.5	7.8	60	Est.	Pluvieux, nuageux.		
15	53. »	53.2	55. »	55.6	55.8	7.9	10.1	9.5	9.2	8.1	79	Ouest.	Nuageux.		
16	58. »	58.1	56.2	56.5	57.2	7.5	10.5	10.2	8.8	7.9	67	Ouest.	Beau, nuageux.		
17	54. »	59.2	58.8	58.5	58.6	9.5	11.4	10.8	10. »	8.7	61	Sud-Ouest.	Beau.		
18	60. »	59.5	60.1	60. »	59.8	10. »	11.5	11.2	10.5	10.1	72	Est.	Beau, nuageux.		
DATES					12	13	14	15	16	17	18	Pluie tombée: 0,012mm			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES					Maxima.	10.1	9.5	9.2	10.1	10.5	11.4	11.5			
					Minima.	5. »	5.3	5.1	6.6	6.2	6.8	7.9			